



VÉGÉTALISATION ET CRÉATION  
D'UNE MICRO-FORÊT URBAINE

## PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Rentrée 2025

Des travaux d'aménagements paysagers vont être entrepris après les vacances estivales pour rafraîchir, développer la biodiversité et pacifier la circulation sur la place de la République.

**Chères Brugeaises, chers Brugeais,**

La place de la République, située au croisement de la rue Louis Pasteur et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, va faire l'objet d'importants travaux d'aménagements paysagers. Par la création d'une micro-forêt urbaine et la désartificialisation de la chaussée et des trottoirs, la ville de Bruges et Bordeaux Métropole souhaitent aménager un espace paysagé propice à la promenade dans la continuité de l'espace boisé-classé, situé sur la parcelle du centre commercial Leclerc. Les futurs aménagements visent aussi à pacifier la circulation et la sécuriser, avec la création notamment d'un cheminement piéton.

Nous portons une attention particulière à la nature en ville. La plantation d'arbres à grand développement notamment permettra de mieux supporter les épisodes de canicule. Ce projet piloté par Bordeaux Métropole s'inscrit dans le programme «Plantons 1 million d'arbres» et s'échelonne sur plusieurs mois, avec un démarrage des travaux à la fin des vacances estivales pour une livraison fin d'année 2025. Je vous invite à lire les détails de cette opération au verso.

**Brigitte TERRAZA,**  
**Maire de Bruges**  
**Vice-présidente de Bordeaux Métropole**



Projection de la micro-forêt urbaine place de la République  
© Exit Paysagistes associés



**MICRO-FORÊT URBAINE**

**CE QU'IL FAUT SAVOIR :**

Le concept des « micro-forêts urbaines » a été créé par le **botaniste japonais Miyawaki**. La méthode suivie consiste à planter de manière concentrée une grande variété d'arbres sur une parcelle relativement réduite, afin de **favoriser la mixité des sujets et la reprise de la biodiversité**. Ces micro-forêts urbaines n'ont **pas besoin d'entretien ni d'arrosage**, car leur principe repose sur le fait que seuls les arbres les plus résistants poursuivront leur croissance, tandis que les sujets les plus faibles viendront alimenter le sol de nutriments en mourant et en se décomposant. **À Bruges, 12 sites ont été identifiés pour accueillir ces micro-forêts urbaines, et 5 ont déjà été plantés depuis 2021** (rue Jules Ladoumègue, rue Henri Bergson, parking Savorgnan de Brazza et espace Arc-en-Ciel).

**Les bénéfices :**

- > Améliorer la qualité de l'air et relever le défi du changement climatique via la production d'oxygène.
- > Lutter contre les îlots de chaleur et réduire la température en ville.
- > Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants.
- > Favoriser la biodiversité en ville.

**Les aménagements à venir :**

